



Le clerc aux procédures est chargé du recouvrement des dettes non honorées.

À cet effet, il organise la procédure contentieuse : ouverture des dossiers, respect des délais, vérification des actes et suivi financier du dossier.

Avec l'expérience, il réalise également des recherches juridiques, gère des dossiers complexes et joue un rôle de conseil auprès de la clientèle.

ACTIVITÉS

Suivi des procédures standards de l'exécution forcée

- Assurer le suivi des procédures standards d'exécution forcée : saisie vente, saisie attribution, injonction de payer, saisie des rémunérations, expulsion
- Évaluer la solvabilité du débiteur
- Garantir les délais

Gestion comptable des dossiers de recouvrement

- Ouvrir le dossier
- Contrôler les débours
- Facturer les actes, formalités et honoraires
- Imputer les versements
- Calculer les intérêts dus par rapport au principal

Recouvrement à l'amiable les créances

- Appliquer les scénarii de recouvrement
- Établir et suivre des échéanciers
- Négocier avec les débiteurs les modalités de recouvrement en fonction de leur solvabilité
- Mener une campagne de relance : téléphone, mails, courriers, SMS

Formalisation des actes juridiques

- Rédiger les actes
- Vérifier la conformité des actes

MÉTIER ET DÉCLINAISONS

Selon la taille de l'étude, le clerc aux procédures peut être spécialisé dans le recouvrement de certains types de dossiers : loyers, pensions alimentaires, charges sociales... ou au contraire être

polyvalent et intervenir sur tous types de litiges. Certaines études pratiquent aussi le recouvrement amiable, auquel cas leurs clerks aux procédures assurent cette mission.

ACCÈS AU MÉTIER

Il n'y a pas de conditions spécifiques d'accès au métier de clerc aux procédures, mais le niveau Bac est le niveau minimum généralement requis. Le DUT carrières juridiques prépare aux fonctions d'assistant juridique et, entre autres, à celles de clerc d'huissier.

L'ENP (École Nationale de Procédure) a créé le titre de clerc aux procédures. La formation est accessible aux salariés des études de justice dans le cadre de la formation continue.

Un bac général ou 3 années d'expérience dans une étude d'huissiers de justice sont requis.

Cette formation de 235 heures sur 9 mois est dispensée par le centre de l'ENP rattaché à la Cour d'appel de la localisation de l'étude de l'employeur.

www.enpepp.org

AUTRES APPELLATIONS

- Chargé de dossiers
- Gestionnaire de dossiers
- Collaborateur d'huissier chargé du recouvrement

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

L'activité est exclusivement sédentaire, menée sous la responsabilité directe de l'huissier de justice ou d'un principal clerc. D'une manière générale, le clerc aux procédures est autonome et responsable de la gestion de ses dossiers, sauf quand la procédure est plus complexe. Salarié d'une étude d'huissier, il est classé dans la catégorie « employé ». Après plus de deux années d'expérience suite à l'obtention du titre de clerc aux procédures, il peut être classé dans la catégorie professions intermédiaires.

DONNÉES SUR L'EMPLOI

~1700 offices d'huissier de justice.

~12 000 salariés.

76 % d'employés.



37 %
- 35 ANS



74 %
FEMMES



82 %
TEMPS
PLEIN

90 %
CDI

RÉMUNÉRATION

Minimale conventionnelle, au 1^{er} janvier 2019
Brut mensuel : 1 890,60 € (débutant, coefficient 316) ;
1 990,90 € (plus de deux ans d'ancienneté, coefficient 333).



ALLER PLUS LOIN

- www.huissier-justice.fr
- www.enpepp.org
- www.onisep.fr
- www.rncp.cncp.gouv.fr
- OMPL
 - Études
 - Baromètres entreprises
 - Baromètres salariés